

# CONVENTION REGIONALE

Conclue entre

## Prism'emploi

Provence-Alpes-Côte d'Azur

2021-2024

Et

## Pôle emploi

Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Visas :

Vu le code du travail et notamment ses articles L. 5311-1, L. 5312-1 à L. 5312-14 et R. 5312-1 à R. 5312-30,

Vu la loi du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi,

Vu le code du travail, notamment ses articles L 5311-1 et suivants ; L5312-1 et suivants ainsi que R.5212-1 et suivant ; R.5213-1 à R.5213-8,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi du 19 décembre 2008 relatif à la création de Pôle emploi,

Vu la convention tripartite 2019-2022 signée entre l'Etat, l'Unedic et Pôle emploi en date du 20 décembre 2019

Vu la loi du 05 septembre 2018 n°2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

**Il est convenu ce qui suit :**

## **La présente convention est conclue entre les partenaires désignés ci-après :**

Prism'emploi Provence-Alpes-Côte D'Azur  
7, rue Mariotte 75017 Paris

Représenté par

Monsieur Fabrice GREFFET en sa qualité de Président Régional

Désigné ci-après « nom du partenaire »

## **Et**

Pôle emploi Provence-Alpes-Côte D'Azur  
34 Rue Alfred Curtel 13010 Marseille  
Siret : 130 005 481 21115

Représenté à la présente convention par :  
Monsieur Pascal BLAIN en sa qualité de Directeur Régional

Désigné ci-après « Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur »

## Préambule

Au cours de l'année 2020, l'économie a été frappée par la crise sanitaire et les confinements successifs,

En dépit du ralentissement économique qu'elle induit, les employeurs de la région PACA anticipent 2 723 290 projets d'embauches pour l'année 2021 (Enquête BMO).

Des tensions de recrutement qui existaient avant crise dans certains métiers subsistent car les facteurs qui en sont à l'origine persistent (attractivité des métiers, pénurie de compétences...).

En 2020, la région PACA comptait 42 132 salariés intérimaires, soit 6,7 % de l'emploi salarié. Si au cours de la même période, l'emploi salarié régional a connu une faible diminution (-1,0 %), la forte chute de l'emploi intérimaire en PACA a été légèrement inférieure (-15,8%) à celle enregistrée au niveau national (-18,2 %), selon la Dares.

Dans ce contexte, Pôle emploi PACA et Prism'emploi PACA souhaitent renforcer la collaboration installée depuis plusieurs années.

Les deux partenaires, au regard de celle-ci et de leurs missions complémentaires, réaffirment leur souhait de continuer à développer les synergies territoriales entre les deux réseaux, en mobilisant conjointement leurs ressources et leurs expertises ; pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires et, d'autre part, répondre aux besoins en recrutement des entreprises rencontrant des pénuries de compétences sur certains métiers.

**Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de l'accord national signé entre Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021.**

## Pôle emploi

Premier acteur du marché du travail en France avec 55 000 collaborateurs, plus de 900 agences et relais de proximité ainsi qu'un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire, Pôle emploi œuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

En quelques chiffres, Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est :

- 1 Direction régionale à Marseille,
- 5 Directions territoriales couvrant 17 bassins d'emploi,
- 4 600 collaborateurs,
- 60 agences de proximité,
- 210 lieux partenaires d'accès à internet pour faciliter les démarches en ligne.

Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur a :

- diffusé 543 355 offres d'emploi,
- facilité 376 343 retours à l'emploi,
- versé 3,428 milliards d'Euros au titre de l'Assurance Chômage,
- organisé 250 manifestations pour favoriser la rencontre directe entre recruteurs et candidats,
- Décidé d'intensifier son appui aux recruteurs en créant le programme « Expertises d'avenir » structuré autour de 12 filières économiques.

## Pôle emploi assure six missions essentielles :

### **1 • Accueillir et accompagner**

Nous accueillons, informons et orientons toutes les personnes – qu’elles soient ou non déjà en poste – dans la recherche d’un emploi, d’une formation, d’un conseil professionnel, d’une aide à la mobilité ou à l’insertion sociale et professionnelle.

### **2 • Prospecter et mettre en relation**

Expert du marché du travail dont il suit au plus près l’évolution, Pôle emploi collecte les offres des entreprises, les conseille dans leurs recrutements et les met en relation avec les demandeurs.

### **3 • Contrôler**

Nous tenons à jour la liste des demandeurs d’emploi afin d’assurer le contrôle de la recherche d’emploi en France.

### **4 • Indemniser**

Nous indemnisons les ayants-droits pour le compte de l’organisme gestionnaire du régime d’assurance chômage et pour le compte de l’État.

### **5 • Maîtriser les données**

Nous recueillons, traitons et mettons à la disposition de nos publics un vaste ensemble de données relatives au marché du travail et à l’indemnisation des demandeurs d’emploi.

### **6 • Relayer les politiques publiques**

Pôle emploi met en œuvre toutes les actions en relation avec sa mission que lui confie l’État, les collectivités territoriales et l’Unédic.

Pôle emploi propose des services d’orientation aussi bien généralistes que spécialisés, avec des prestations adaptées aux profils et aux besoins de formation de tous les publics, tout au long de la vie. Aux côtés de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d’Azur, Pôle emploi compte ainsi parmi les principaux financeurs de formations pour les demandeurs d’emploi. Un rôle essentiel en matière de prescription et un levier majeur d’accès à l’emploi.

Pôle emploi dispose dans notre région d’un réseau de conseillers « relation entreprises » spécialisés dans l’accompagnement des employeurs. Ils sont chargés de guider ces derniers à travers la gamme de solutions proposées par Pôle emploi, et de les conseiller en partageant des diagnostics nourris par une connaissance approfondie des bassins d’emploi locaux.

Grâce à leur espace dédié sur [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr), les employeurs peuvent gérer directement leurs besoins de recrutement : déposer leurs offres, présenter leur activité et contacter les demandeurs d’emploi répondant aux profils qu’ils recherchent.

## Prism'emploi PACA

Prism'emploi PACA est l'organisation professionnelle, qui regroupe les Professionnels du recrutement et de l'intérim de PACA. 995 agences d'emploi adhérentes sont présentes en PACA

### Quatre principales missions :

- 1- Promouvoir le rôle et les activités des agences d'emploi :**  
Prism'emploi contribue à promouvoir le rôle social et économique des agences d'emploi, les intérêts de la profession auprès de l'ensemble de ses partenaires (pouvoirs publics, parlement, administrations et collectivités territoriales...).
- 2- Représenter la profession :**  
Prism'emploi s'engage au niveau régional dans les actions et débats, et représente la profession au sein du Medef (Mouvement des entreprises de France)
- 3- Informer les entreprises adhérentes :**  
Grâce à son expertise, Prism'emploi apporte à ses entreprises adhérentes une information et une analyse d'ordre juridique, sociale et économique en parfaite adéquation avec leurs besoins.
- 4- Négocier les accords de la branche du travail temporaire :**  
Prism'emploi, au niveau national, négocie avec les syndicats de salariés les accords de la branche qui concernent les salariés intérimaires et permanents.

### Chiffres clefs 2020- Activité des agences d'emploi en PACA

#### Intérim

- 42 132 salariés intérimaires en équivalent temps plein (ETP)
- Baisse de 15,8% de l'emploi intérimaire
- Evolution de l'emploi intérimaire par grand secteur d'activité

Grands secteurs d'activité	Nombre d'ETP en 2020	Evolution 2020-2019	Part de l'emploi intérimaire en 2020
Industrie	9 387	-17,2%	22,3%
BTP	11 069	-24,0%	26,3%
Commerce	4 786	-13,6%	11,4%
Transports	7 203	-4,3%	17,1%
Services	9 687	-12,6%	23,0%
Total	42 132	-15,8%	100,0%

126 300 CDI intérimaires ont été conclus entre mars 2014 et septembre 2021 en France

#### Recrutement

5 905 recrutements en CDD-CDI ont été réalisés par les agences d'emploi pour le compte de leurs entreprises clientes, soit 7,6% de l'ensemble des recrutements.

#### Les opérateurs de la branche du travail temporaire

AKTO : contribution de 1,9% de la masse salariale des ETT

Fonds professionnel pour l'emploi dans le TT : contribution de 0,77% de la masse salariale des salariés intérimaires

Fonds d'action sociale du TT : contribution de 0,15% de la masse salariale des ETT

## Article 1 : Objet de la convention

Pôle emploi et Prism'emploi s'associent pour consolider et renforcer le partenariat existant. Il s'agit de favoriser les relations entre les agences Pôle emploi et les agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi, et d'œuvrer en complémentarité en faveur du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

La présente convention porte sur les modalités d'association de moyens décidées par les parties signataires, dans le cadre de leurs attributions respectives, afin d'apporter aux entreprises et aux territoires des services complémentaires et coordonnés.

A ce titre, cette convention s'appuie sur 3 objectifs:

- agir en faveur du retour à l'emploi des salariés intérimaires, des demandeurs d'emploi et sécuriser leurs parcours professionnels,
- œuvrer pour réduire la pénurie de compétences,
- développer les synergies territoriales entre leurs réseaux respectifs.

La convention est établie pour l'ensemble de la région Provence-Alpes Côte d'Azur et sera déclinée sur les territoires de la région.

## Article 2 : Axes de collaboration

### Axe 1 : Développer les relations entre les réseaux des Pôle emploi et des agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi PACA

- Présenter et améliorer la connaissance réciproque des offres de service des agences pôle emploi et des agences d'emploi.
- Pôle emploi PACA et Prism'emploi PACA s'engagent à désigner un interlocuteur régional ainsi que des interlocuteurs départementaux en ce qui concerne Pôle Emploi PACA.
- Organiser au niveau régional une réunion d'échanges par an afin d'analyser les données statistiques du marché du travail (Enquête BMO, Données Pôle emploi sur l'offre et la demande, Baromètre Prism'emploi PACA...), évolutions législatives, politiques publiques et besoins des territoires autour des expertises d'avenir (programme mis en place par Pôle emploi pour développer ses expertises sectorielles auprès des acteurs clés du développement économique)

#### Pôle emploi PACA s'engage à :

- Transmettre à Prism'emploi PACA les coordonnées des Directeurs territoriaux et des référents conseillers-entreprises

- Organiser des réunions d'information avec les conseillers de Pôle emploi pour présenter les activités intérim, CDI intérimaire et recrutement des agences d'emploi, statut du salarié intérimaire...
- Intervenir à la demande de Prism'emploi PACA à l'occasion de réunions d'information pour présenter ses outils et ses services : offre de service en ligne, modalités d'accès à la banque de profils, réunions thématiques sur des sujets tels que l'indemnisation des demandeurs d'emploi, etc.

#### **Prism'emploi PACA s'engage à :**

- Intervenir à l'occasion de réunions organisées par Pôle emploi PACA pour la présentation des activités et données quantitatives (intérim, CDI intérimaire, recrutement), statut du salarié intérimaire, dispositifs de formation spécifiques au TT...
- Convier un représentant de Pôle Emploi PACA à l'occasion de réunions d'information des agences d'emploi adhérentes.
- Informer Pôle emploi de la publication des études de l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement sur le site de l'Observatoire

## **Axe 2 : Optimiser la complémentarité des actions déployées en faveur de l'accompagnement vers l'emploi**

#### **Pôle emploi PACA et Prism'emploi PACA s'engagent ensemble à :**

- Mobiliser leurs dispositifs d'insertion et de formation en lien avec l'OPCO de la branche afin de favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi les plus exposés au risque de chômage de longue durée (POEC, POEI, AFPR, etc.)
- Agir de façon complémentaire au plus près des territoires en faveur de publics cibles : les jeunes peu qualifiés, les demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Promouvoir la diversité des emplois saisonniers qui offrent de multiples possibilités, quelle que soit la qualification ou le niveau d'études dans les métiers en tension
- Renforcer la visibilité de l'alternance et en assurer la promotion afin d'en faire un des leviers efficaces du retour à l'emploi sur les territoires

#### **Pôle emploi s'engage à :**

- Informer Prism'emploi des journées, salons, forum emploi intérim organisées ou co-organisées par Pôle emploi
- Accompagner, via les agences d'emploi, les demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi et/ou en situation de handicap en leur proposant des parcours sans couture-intégrant des missions d'intérim sur des métiers en tension.

#### **Prism'emploi s'engage à :**

- Promouvoir auprès de ses agences d'emploi adhérentes les actions organisées par Pôle emploi (forums, journées emploi, actions de recrutement, actions de promotion)

## Axe 3 : Agir ensemble sur les offres difficiles à pourvoir

### Pôle emploi PACA et Prism'emploi PACA s'engagent à :

- Co-organiser des actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement ont été identifiés (forum intérim, jobdating...)
- Elargir le sourcing des candidats sur certains métiers identifiés en proposant notamment :
  - la « Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel » (PMSMP) et
  - la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) pour répondre à des postes difficiles à pourvoir, selon les conditions en vigueur
- S'appuyer sur le Passeport pour l'emploi (cf. annexe) en intensifiant sa mobilisation et priorisant nos actions sur les métiers en tension des 5 secteurs suivants :
  - Bâtiment et Travaux Publics (BTP)
  - Santé et Service à la Personne
  - Hôtellerie Restauration Tourisme (HRT)
  - Commerce
  - Transport logistique

### Article 3 : Pilotage, suivi et durée de l'accord

La Direction régionale de Pôle emploi désigne Virginie SECKET – Direction des relations extérieures comme interlocutrice et garant de la convention régionale.

Chaque direction territoriale désignera un référent qui sera le garant de la déclinaison au niveau territorial de cette convention.

Prism'emploi PACA désigne Gaétane DUCRU – Chargée de mission action territoriale comme interlocutrice et garante de la convention régionale

**Virginie SECKET**, Chargée des relations extérieures Pôle emploi Paca  
[Virginie.secket@pole-emploi.fr](mailto:Virginie.secket@pole-emploi.fr) - 06.22.84.57.25

**Gaétane DUCRU**, Chargée de mission Action Territoriale Nord-Sud Est Prism'emploi  
[gducru@prismemploi.eu](mailto:gducru@prismemploi.eu) - 07 84 30 28 86

Un comité de pilotage de l'accord se réunira annuellement. Il est constitué des signataires de l'accord ou de leur représentant et établira un bilan annuel et une évaluation de la mise en œuvre des engagements de l'accord, avec notamment le recensement des actions communes.



Toute communication externe sur cet accord devra préalablement être acceptée par les deux parties :

- Développer ensemble une stratégie de communication de leurs actions communes et de les valoriser au niveau régional, départemental et/ou local.
- Mettre en valeur le partenariat en communiquant ensemble sur les actions mises en place, via les sites Internet des parties signataires et de leurs réseaux sociaux.

Le présent accord est conclu pour une durée de trois ans, à compter de la date de signature.

Il peut être mis fin à la présente convention à tout moment, à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Dans ce cas, la partie qui le souhaite, en manifeste sa volonté, par courrier recommandé avec avis de réception postale, à l'autre partie et prend effet, dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier.

#### **Article 4 : Traitement des données personnelles**

Hormis dans le cadre des actions de communication réalisées en exécution du présent accord, les parties signataires s'engagent à conserver confidentielles, tant pendant l'exécution de l'accord qu'après la fin de celui-ci, les informations relatives à la loi en vigueur sur la protection des données personnelles auxquelles elles pourraient avoir accès dans le cadre de l'exécution de cet accord et ses déclinaisons, sous quelques formes et supports que ce soit.

Fait à Marseille,

Le 8 décembre 2021

**Pour Pôle emploi  
Son Directeur Régional**

  
Pascal BRAIN

**Pour le Prism'emploi  
Son Président régional**

  
Fabrice GREFFET



**Annexes relatives à la mise en œuvre de l'Accord Régional  
signé entre PRISM'EMPLOI PACA et Pôle emploi PACA**

**Annexe n°1** : Liste des Agences Pôle emploi PACA

**Annexe n°2** : Passeport pour l'emploi

**Annexe n°3** : Expertises d'avenir

# Annexe n°1

## Liste des Agences Pôle emploi PACA

<b>DIRECTION TERRITORIALE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE ET DES HAUTES ALPES</b> 7C Rue Capitaine de Bresson Le Saint Coeur 05000 GAP	<b>DIRECTEUR TERRITORIAL</b>	SPINOSA Richard	04 92 54 63 68	06 22 84 52 01	<a href="mailto:richard.spinosa@pole-emploi.fr">richard.spinosa@pole-emploi.fr</a>
	<b>DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE</b>	CASSADO Magalie	04 92 53 05 42	06 63 33 26 68 06 26 48 78 87	<a href="mailto:magalie.cassado@pole-emploi.fr">magalie.cassado@pole-emploi.fr</a>
<b>DIGNE</b> 53 bis avenue du 8 mai 1945 04000 DIGNE LES BAINS Cedex	Directeur d'agence	DIMITROPOULOS Claude	04 92 30 00 99	06 22 84 52 45	<a href="mailto:c.dimitropoulos@pole-emploi.fr">c.dimitropoulos@pole-emploi.fr</a>
<b>MANOSQUE</b> Traverse Françoise Dolto Zac de Chanteprunier 04103 MANOSQUE	Directeur d'agence	GUILLAMAUD Laurence	04 92 70 47 17	06 21 72 62 68	<a href="mailto:l.guillamaud@pole-emploi.fr">l.guillamaud@pole-emploi.fr</a>
<b>BRIANCON</b> 6 Av. Général de Gaulle Le Pré du moulin Bât F -05100 BRIANCON	Directeur d'agence	BRUN Marie Christine	04 92 20 62 33	06 20 79 96 40	<a href="mailto:m-christine.brun@pole-emploi.fr">m-christine.brun@pole-emploi.fr</a>
<b>GAP</b> 26 Boulevard Georges Pompidou 05000 GAP	Directeur d'agence	HERVIER-ZAVARRO Sophie	04 92 51 80 56	06 80 82 04 45	<a href="mailto:sophie.hervier-zavarro@pole-emploi.fr">sophie.hervier-zavarro@pole-emploi.fr</a>
<b>DIRECTION TERRITORIALE DES ALPES MARITIMES</b> 455 promenade des Anglais CS 83130 - 06203 Nice cedex	<b>DIRECTRICE TERRITORIALE</b>	ELLENA Ghislaine	04 97 80 40 61	06 63 33 29 14	<a href="mailto:ghislaine.ellena@pole-emploi.fr">ghislaine.ellena@pole-emploi.fr</a>
	<b>DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE</b>	BLANC Hélène	04 97 80 40 54	06 63 33 29 44	<a href="mailto:helene.blanc@pole-emploi.fr">helene.blanc@pole-emploi.fr</a>
	<b>DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE</b>	DIEBOLD Chrystele	04 97 80 40 51	06 19 94 01 18	<a href="mailto:christelle.diebold@pole-emploi.fr">christelle.diebold@pole-emploi.fr</a>
<b>MENTON - Le méditerranée</b> 30 rue Gréville 8 rue Guyau (front) -06500 Menton	Directeur d'agence	BRUZZISI Jeanine	04 92 41 73 35	06 17 40 44 81	<a href="mailto:jeanine.bruzzisi@pole-emploi.fr">jeanine.bruzzisi@pole-emploi.fr</a>
<b>LA TRINITE</b> 3 Bd du Général de Gaulle - 06340 La Trinité	Directeur d'agence	GORE Sandrine	04 89 97 72 88	06 98 64 83 85	<a href="mailto:sandrine.gore@pole-emploi.fr">sandrine.gore@pole-emploi.fr</a>
<b>NICE EST</b> 30-32 rue Fontaine de la Ville CS 70343 - 06036 Nice Cédex	Directeur d'agence	POUTZ Jean Marie	04 92 18 61 03	06 61 89 85 76	<a href="mailto:Jean-Marie.POUTZ@pole-emploi.fr">Jean-Marie.POUTZ@pole-emploi.fr</a>
<b>NICE CENTRE</b> 44 rue Berlioz - CS 30001 - 06050 Nice Cédex 1	Directeur d'agence	DESTENAY Olivier	04 92 29 47 23	06 23 15 51 42	<a href="mailto:olivier.destenay@pole-emploi.fr">olivier.destenay@pole-emploi.fr</a>
<b>NICE NORD</b> 98 Avenue Saint-Lambert 06100 Nice	Directeur d'agence	VEYRUNES Nathalie	04 92 07 92 48	06 76 60 90 50	<a href="mailto:nathalie.veyrunes@pole-emploi.fr">nathalie.veyrunes@pole-emploi.fr</a>
<b>NICE OUEST</b> Immeuble Prémium Bat B 61-63 avenue Simone VEIL 06203 Nice cedex 3	Directeur d'agence	SIMOND Agnès	04 92 29 72 45	06 26 76 05 09	<a href="mailto:agnes.simond01@pole-emploi.fr">agnes.simond01@pole-emploi.fr</a>
<b>CAGNES SUR MER</b> Les jardins d'Auguste - 84 Av de Grasse 06805 Cagnes sur Mer cedex	Directeur d'agence	HERAIL Frédérique	04 92 13 42 73	06 23 15 49 79	<a href="mailto:frederique.herail@pole-emploi.fr">frederique.herail@pole-emploi.fr</a>
<b>ANTIBES</b> 1547 chemin des Combes 06600 Antibes	Directeur d'agence	VILLANI Arlette	04 92 91 42 26	06 63 33 29 41	<a href="mailto:arlette.villani@pole-emploi.fr">arlette.villani@pole-emploi.fr</a>
<b>CANNES</b> 156 Avenue Michel Jourdan 06150 Cannes	Directeur d'agence	MORISSEAU Jean Claude	04 92 59 40 81	06 63 33 29 31	<a href="mailto:Jean-Claude.MORISSEAU@pole-emploi.fr">Jean-Claude.MORISSEAU@pole-emploi.fr</a>
<b>LE CANNET</b> 13 chemin de l'Industrie - Immeuble Canéopole Bat. D 06110 LE CANNET	Directeur d'agence	MARIO Jean Marc	04 92 18 61 03	06 26 69 40 93	<a href="mailto:jean-marc.mario@pole-emploi.fr">jean-marc.mario@pole-emploi.fr</a>
<b>GRASSE</b> 06130 Grasse	Directeur d'agence	PUIG Pascale	04 93 27 68 27	06 63 33 29 39	<a href="mailto:pascale.puig@pole-emploi.fr">pascale.puig@pole-emploi.fr</a>

# Annexe n°1

## Liste des Agences Pôle emploi PACA – suite 1

DIRECTION TERRITORIALE DES BOUCHES DU RHONE 34 rue Alfred Curtel 13011 Marseille	DIRECTEUR TERRITORIAL	BLANC Jean Charles		06 18 65 04 48	jean-charles.blanc@pole-emploi.fr
	DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE	FREDERUCCI Aude	04 91 16 87 43	06 25 17 51 25	aude.fredenucci@pole-emploi.fr
	DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE	DUSSART Dominique	04 91 16 87 21	06 22 46 86 70	dominique.dussart@pole-emploi.fr
	DIRECTEUR TERRITORIAL DELEGUE	CONARD Nicolas	04 91 16 89 77	06 23 34 37 40	nicolas.conard@pole-emploi.fr
	DIRECTEUR TERRITORIAL DELEGUE	MARTIN Didier	04 91 16 89 27	06 26 69 40 86	didier.martin@pole-emploi.fr
AIX GALICE 388 route de Galice 13190 Aix en Provence	Directeur d'agence	GAGNEUR Ambroise	04 42 91 61 49	06 63 31 44 72	ambroise.gagneur@pole-emploi.fr
ARLES Rue Jean Gréco - BP 10188 13637 ARLES	Directeur d'agence	RICORDEL-PAPIN Angélique	04 91 16 86 63	06 16 91 87 67	angelique.ricordel@pole-emploi.fr
AUBAGNE 88 rue de la République 13400 Aubagne	Directeur d'agence	NIEDZWEKI Cyril	04 42 72 11 02	06 26 76 05 05	cyril.niedzweki@pole-emploi.fr
MARSEILLE BELLE DE MAJ 26 rue Jobin 13003 MARSEILLE	Directeur d'agence	NEUVILLE Christophe	04 91 83 82 54	06 22 84 56 70	cneuville@pole-emploi.fr
MARSEILLE BLANCARDE 18/20 Place de la gare de la Blancarde 13005 Marseille	Directeur d'agence	GRADONI Simon	04 96 10 24 52	06 16 92 62 16	simon.gradoni@pole-emploi.fr
MARSEILLE CAP PINEDE 5 Bd de la Méditerranée 13015 Marseille	Directeur d'agence	DENIS Virginie	04 96 13 09 95	06 27 27 00 88	virginie.denis@pole-emploi.fr
MARSEILLE CARRÉ GABRIEL Immeuble Carré gabriel 31 Bd Charles moret 13015 Marseille	Directeur d'agence par intérim	FAKHIR Samira (DAAPE)	04 91 10 02 45	06 18 13 95 73	samira.fakhir@pole-emploi.fr
MARSEILLE CHATEAU GOMBERT Immeuble Euclide rue Frédéric Joliot Curie 13013 Marseille	Directeur d'agence	POURRADIER Sonia	04 91 12 40 69	06 13 49 95 69	sonia.pourradier@pole-emploi.fr
CHATEAURENARD lot Parc les Baumes - 638 av de la Libération 13600 Chateaurnaud	Directeur d'agence	MERCIER Laurent	04 42 10 86 66	06 18 63 88 99	laurent.mercier@pole-emploi.fr
GARDANNE Cité Administrative - rue Jules Ferry 13120 Gardanne	Directeur d'agence	COMMENCAIS Philippe	04 42 65 24 17	06 22 84 67 75	ph.commencais@pole-emploi.fr
ISTRES 4 avenue de la Solidarité 13800 Istres	Directeur d'agence	BUFFAZ Sylvie	04 42 11 37 20	06 63 31 44 75	sylvie.buffaz@pole-emploi.fr
LA CIOTAT 18/20 avenue Emile Selon 13600 La Ciotat	Directeur d'agence	LORENZI Sylvie	04 42 83 84 57	06 16 31 40 03	sylvie.lorenzi@pole-emploi.fr
MARSEILLE LA VALENTINE 10 Route de la Valentine 13011 Marseille	Directeur d'agence	METRAL Aude	04 91 87 51 91	06 20 24 23 16	aude.metral@pole-emploi.fr
MARIGNANE 1 av. Jacqueline Auriol - Le Horicity B&A ZAC Bausset-Florides RD9 13700 Marignane	Directeur d'agence	BES Patrice	04 42 09 36 94	06 24 32 76 81	patrice.bes@pole-emploi.fr
MARTIGUES 124 avenue Clément Escoffier	Directeur d'agence	AMATO Eric	04 42 41 62 39	06 10 64 05 96	eric.amato@pole-emploi.fr
MIRAMAS 4 bd du Dr Jacques Minet 13140 Miramas	Directeur d'agence	ROOSE Caroline	04 86 91 40 86	07 77 33 09 98	caroline.roose@pole-emploi.fr
MARSEILLE MOUREPIANE Immeuble Plein Ouest - rue Albert Cohen 13016 Marseille	Directeur d'agence	MEROND Sylvie	04 91 09 55 27	06 25 17 51 19	sylvie.merond@pole-emploi.fr
MARSEILLE PARADIS 435 rue Paradis 13008 Marseille	Directeur d'agence	Christophe DALLAIN	04 91 16 32 55	06 26 11 46 60	christophe.dallain@pole-emploi.fr
MARSEILLE PHARO 23 Avenue de la Corse 13007 Marseille	Directeur d'agence	DJEMAI Stéphanie	04 91 52 03 37	06 20 79 96 47	stephanie.djemai@pole-emploi.fr
MARSEILLE PONT DE VIV AUX Immeuble Le Longchamp 250 rue Miréille Lauze	Directeur d'agence	MOREAU Elisabeth	04 91 17 43 52	06 21 18 36 46	elisabeth.moreau@pole-emploi.fr
MARSEILLE SAINT CHARLES 6 rue Léon Godan 13003 Marseille	Directeur d'agence	GANNE Alexandre	04 91 99 04 29	06 15 46 36 36	alexandre.ganne@pole-emploi.fr
SALON DE PROVENCE Parc des Maglsters - ZA La Gandonne 246 Rue des Caristes 13100 Salon de Provence	Directeur d'agence	VAUBOURG Régine	04 90 56 98 84	06 22 09 86 57	regine.vaubourg@pole-emploi.fr
VITROLLES ZI L'Anjoly - 3 voie d'Allemagne 13127 Vitrolles	Directeur d'agence	MULLER Elisabeth	04 42 75 86 45	06 10 64 40 42	elisabeth.muller@pole-emploi.fr
AIX VALLEE DE L'ARC 95 Chemin Roger Marbn 13090 Aix en Provence	Directeur d'agence	LOPEZ Annie	04 42 93 84 24	06 10 64 40 20	annie.lopez@pole-emploi.fr

# Annexe n°1

## Liste des Agences Pôle emploi PACA – suite 2

DIRECTION TERRITORIALE DU VAR Bât 2B - 4ème étage 40 Traversée des Minimes - Carré Valubin 83000 Toulon	DIRECTEUR TERRITORIAL	ZAMPOLINI Marc	04 98 01 37 79	06 22 09 87 33	marc.zampolini@pole-emploi.fr
	DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE	BATTESTI Christine	04 98 01 37 61	06 15 47 29 52	christine.battesti@pole-emploi.fr
	DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE	INQUIMBERT Véronique	04 98 01 37 62	06 10 94 41 84	vanquimbert@pole-emploi.fr
DRAGUIGNAN 105 Place du 7ème Bataillon des chasseurs Alpin 83300 Draguignan	Directeur d'agence	BLONDET Christine	04 94 50 93 85	06 68 71 85 57	christine.blondet@pole-emploi.fr
GOLFE DE SAINT TROPEZ 98 rue Carnot 83310 COGOLIN	Directeur d'agence	MINANA Nathalie	04 94 54 79 42	06 28 79 32 05	nathalie.minana@pole-emploi.fr
FREJUS Base Nature - 1196 bd de la Mer 83600 FREJUS	Directeur d'agence	HERNANDEZ Y PERES Isabelle	04 94 51 77 87	06 13 49 95 94	isabelle.hyp@pole-emploi.fr
HYÈRES 195 Avenue Jean Moulin 83400 Hyères	Directeur d'agence	MORETTO Christophe	04 94 01 59 38	06 63 72 21 38	christophe.moretto@pole-emploi.fr
LE CANNET COEUR DU VAR Avenue du Verdun 83340 Le Cannet des Maures	Directeur d'agence	AMAT Nathalie	04 94 50 32 82	06 24 32 76 91	nathalie.amat@pole-emploi.fr
SAINTE MAXIMÈNE 637 Avenue Gabriel Péri 83470 Saint Maximin La Sainte Baume	Directeur d'agence	ALBERT Isabelle	04 98 05 88 21	06 15 68 31 09	isabelle.albert@pole-emploi.fr
SAINTE RAPHAËL Actiparc de Carceron 286 rue Denis Papin 83700 Sainte Raphaël	Directeur d'agence	GONELLE Anne Sophie	04 94 37 10 87	06 34 36 01 91	as.gonelle@pole-emploi.fr
TOULON FOCH 682 Avenue Maréchal Foch 83000 Toulon	Directeur d'agence	BREAU Gilles	04 92 41 77 12	06 63 83 29 65	gilles.breau@pole-emploi.fr
SAINT FOUR 165 chemin des Négadoux 83140 St Four les plages	Directeur d'agence	DENIMAL Yannick	04 94 98 04 67	06 12 75 56 04	yannick.denimal@pole-emploi.fr
LA GARDE 250 avenue des Reganas 83130 La Garde	Directeur d'agence	MONGE David	04 94 27 96 22	06 10 64 43 66	david.monge@pole-emploi.fr
TOULON LA RODE 56 rue Vincent Scotto 83080 Toulon	Directeur d'agence	COURIOL Franck	04 94 46 96 79	06 22 84 55 11	franck.couriol@pole-emploi.fr
LA SEYNE SUR MER 124 avenue Louis Curet 83500 La Seyne sur Mer	Directeur d'agence	PEREZ Marie-José	04 94 11 02 11	06 20 79 97 28	marie-jose.perez@pole-emploi.fr
BRIGNOLES 269 Av Adjudant-Chef M.L. Broquier CS 90309 83120 Brignoles	Directeur d'agence	TRONEL Pascale	04 94 37 10 88	06 19 15 94 54	pascale.tronel@pole-emploi.fr
DIRECTION TERRITORIALE VAUCLUSE 15 rue Madame de Sévigné - CS 90437 84918 Avignon cedex 9	DIRECTEUR TERRITORIAL	DIOCO Michel	04 90 13 48 76	06 09 89 45 82	miichel.dioco@pole-emploi.fr
	DIRECTRICE TERRITORIALE DELEGUEE	BOURSON Nathalie	04 90 27 66 56	06 28 79 36 96	nathalie.bourson@pole-emploi.fr
APT 461 voie Domitienne 84100 Apt	Directeur d'agence	LAUBRON Olivier	04 90 74 79 45	06 23 15 49 49	olivier.laubron@pole-emploi.fr
AVIGNON REAL PANIER 21 rue Claude Chabrol 84000 Avignon	DAPE	BOUKHELIFA Nasser	04 90 03 67 30	06 22 84 93 58	nasser.boukhelifa@pole-emploi.fr
BOLLENE 4 rue Sauveur Durand 84400 Bollène	Directeur d'agence	SERISIER Anne	04 90 30 62 99	06 20 79 86 92	anne.serisier@pole-emploi.fr
CARPENTRAS 156 Allée des Tillands 84208 Carpentras	Directeur d'agence	TISO Patrick	04 90 63 04 14	06 26 11 93 96	patrick.tiso@pole-emploi.fr
CAVAILLON 601 avenue de la Libération 84300 Cavillon	Directeur d'agence	LEA Philippe	04 90 78 74 54	06 26 11 89 85	philippe.lea@pole-emploi.fr
AVIGNON JOLY JEAN 15 rue Mme de Sévigné 84000 Avignon	Directeur d'agence	PEIGNEN Jean Louis	04 90 13 11 32	06 21 18 36 97	jl.peinen@pole-emploi.fr
ORANGE 85 rue Ag's Rigord 84100 Orange	Directeur d'agence	KECHICHAN Marc	04 90 11 85 37	06 13 48 95 18	marc.kechichan@pole-emploi.fr
PÉRTUIS 182 Allée des Prés vert 84120 Pértuis	Directeur d'agence	PELEGRIN Rémy	04 90 09 22 61	06 19 37 27 14	remy.pelegrin@pole-emploi.fr

## Annexe n°2 : Passeports pour l'emploi

Faire preuve de réactivité pour répondre aux besoins des secteurs en tension, agir pour les recrutements en priorisant nos actions sur les métiers en tension

Certains secteurs d'activité sont confrontés à des difficultés de recrutement de moins en moins compréhensibles par les différents acteurs économiques dans le contexte actuel d'augmentation du chômage.

Au-delà des statistiques, Pôle emploi est en capacité d'avoir une vision précise du potentiel de candidats disponibles permettant de disposer d'un « vivier de candidats » mobilisables rapidement sur les offres qui nous sont confiées.

Pour cela, nous développons des actions pour fiabiliser les informations relatives aux demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers en tension et ainsi améliorer la connaissance de leurs profils pour « fiabiliser leurs candidatures ».

Ces actions constituent l'une des briques contributives à l'amélioration de la pertinence des candidatures, à l'accélération et la sécurisation des recrutements des entreprises attendue dans le cadre du plan stratégique pôle Emploi 2022.

L'objectif est d'assurer aux employeurs que les candidats présentés par pôle emploi possèdent à la fois les compétences métiers requises et les techniques de recherche d'emploi.

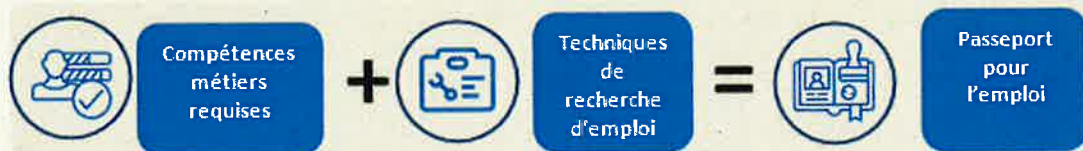
### Passeport pour l'emploi



- ✓ Compétences déclarées cohérentes avec l'expérience professionnelles et/ou la formation
- ✓ CV actualisé
- ✓ Profil de compétences complété
- ✓ Prêt et préparé à passer un entretien de recrutement
- ✓ Consentement à la promotion de profil

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons fait le choix de nous appuyer sur le Passeport pour l'emploi en intensifiant sa mobilisation et priorisant nos actions sur les métiers en tension des 5 secteurs suivants :

- ✚ Bâtiment et Travaux Publics (BTP)
- ✚ Santé et Service à la Personne
- ✚ Hôtellerie Restauration Tourisme (HRT)
- ✚ Commerce
- ✚ Transport logistique



## Annexe n°3 : Expertises d'avenir

### Fiche de présentation des Expertises d'avenir



# Expertises d'avenir

RECRECITER AUJOURD'HUI, CONSTRUIRE DEMAIN



## Mobilisation autour de 12 filières porteuses d'emploi

Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé d'intensifier son appui aux recruteurs en créant le programme « Expertises d'avenir » structuré autour de 12 filières économiques.

**A L'ÉCOUTE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES  
DES FILIÈRES MAJEURES**

**UNE ORGANISATION  
AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ENTREPRISES**

- AGRICULTURE - AGROALIMENTAIRE
- BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
- COMMERCE
- ÉNERGIE
- INDUSTRIE
- MARITIME
- NUMÉRIQUE
- SANTÉ - SERVICES À LA PERSONNE
- SÉCURITÉ - DÉFENSE
- HÔTELLERIE - RESTAURATION - TOURISME
- TRANSPORT - LOGISTIQUE
- MÉTIERS DE BOUCHE

## Annexe n°3 : Expertises d'avenir

### Fiche de présentation des Expertises d'avenir – suite 2

#### Vos interlocuteurs

Vos partenaires pour faciliter les recrutements  
dans les secteurs prioritaires de la région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur.



#### AGRICULTURE-AGROALIMENTAIRE

**Nathalie BOURLON**  
☎ 06 26 79 36 96  
✉ nathalie.bourlon@pole-emploi.fr



#### MÉTIERS DE BOUCHE

**Héliane BLANC**  
☎ 06 63 33 29 44  
✉ helene.blanc-le-bayon@pole-emploi.fr



#### BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS

**Magalie CASSADO**  
☎ 06 26 43 78 87  
✉ magalie.cassado@pole-emploi.fr



#### NUMÉRIQUE

**Fabien PARAVISINI**  
☎ 06 35 83 22 70  
✉ fabien.paravisini@pole-emploi.fr



#### COMMERCE

**Christophe DALLAIN**  
☎ 06 26 11 46 80  
✉ christophe.dallain@pole-emploi.fr



#### SANTÉ-SERVICES À LA PERSONNE

**Dominique DUSSART**  
☎ 06 22 46 86 70  
✉ dominique.dussart@pole-emploi.fr



#### ÉNERGIE

**Didier MARTIN**  
☎ 06 26 69 40 86  
✉ didier.martin@pole-emploi.fr



#### SÉCURITÉ-DÉFENSE

**Chrystèle DIEBOLD**  
☎ 06 19 94 01 18  
✉ chrystele.diebold@pole-emploi.fr



#### INDUSTRIE

**Nicolas CONARD**  
☎ 06 25 34 37 40  
✉ nicolas.conard@pole-emploi.fr



#### HÔTELLERIE-RESTAURATION-TOURISME

**Aude FREDENUCCI**  
☎ 06 25 17 51 25  
✉ aude.fredenucci@pole-emploi.fr



#### MARITIME

**Véronique INQUIMBERT**  
☎ 06 10 64 41 84  
✉ v.inquimbert@pole-emploi.fr



#### TRANSPORT-LOGISTIQUE

**Christine BATESTI**  
☎ 06 15 47 29 52  
✉ christine.batesti@pole-emploi.fr

Rédaction : Réseau Coopération Régionale Alpes-Côte d'Azur - Septembre 2017

Coordonnateur Régional : Cyrille Darche - cyrille.darche@pole-emploi.fr - 06 10 64 12 23